

Je souscris en direct auprès d'Odyssee Venture

Le dossier de souscription est composé du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl), du bulletin de souscription, d'un récépissé de démarchage (recto) et d'un questionnaire de connaissance client (verso). Vous devez prendre connaissance du DICl préalablement à votre souscription.

- 1- Je complète et signe la **fiche d'information précontractuelle**.
- 2- Je complète et signe le **récépissé (recto) et le questionnaire de connaissance client (verso)**.
- 3- Je complète et signe mon **bulletin de souscription** :

❖ *Etat civil* : Je renseigne mes coordonnées en prenant soin d'indiquer mon email. Je joins la copie de mes deux pièces d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le RIB de mon compte bancaire.

❖ *Souscription** : J'indique le montant net de ma souscription (hors droits d'entrée) et les droits d'entrée. Leur somme correspond au montant du versement. Le **minimum de souscription est de 10.000 euros (part A1) et 100.000 euros (part A2)**, hors droits d'entrée.

❖ *Modalités de détention des parts* : Je coche l'une des deux options concernant la livraison de mes parts :

- soit conservées en nominatif pur chez le dépositaire (sans frais ni droits de garde),
- soit transférées sur le compte de titres de mon choix. Dans ce cas, joindre mon IBAN Titres.

- 4- Je joins un **ordre de virement** ou un **chèque** du montant total de ma souscription dans le fonds (droits d'entrée inclus). Le chèque est libellé à l'ordre du **FCPR ODYSSEE ACTIONS N°2**. Le virement est à l'ordre de **FCPR ODYSSEE ACTIONS N°2 COLLECTE**. Le chèque ou virement doit être émis d'un compte bancaire dont je suis titulaire (Etat civil de votre bulletin de souscription).

- 5- Je retourne mon dossier de souscription complet par courrier adressé à :

ODYSSEE VENTURE / Service Souscriptions

26 rue de Berri – 75008 Paris

Nous accuserons réception de votre dossier par e-mail ou courrier.

La fin de la période de souscription du FCPR est prévue le 31 mars 2024

Pour ne rien oublier...

Je vérifie que la liste ci-contre est entièrement complétée avant de renvoyer mon dossier de souscription. Dans le cas contraire, celui-ci pourra être refusé.

- Fiche d'information précontractuelle** complétée et signée
- Bulletin de souscription** complété et signé
- Récépissé et fiche de connaissance client** complétés et signés
- Chèque de souscription** ou **copie ordre de virement**
- Photocopie recto/verso d'une Carte Nationale d'Identité ou d'un Passeport** en cours de validité
- Photocopie recto/verso d'une seconde pièce d'identité** en cours de validité (permis de conduire ou carte vitale acceptés)
- Photocopie d'un justificatif de domicile** de moins de 3 mois.
- RIB** de mon compte bancaire

*pour un montant de souscription supérieur à **150.000 euros**, merci de contacter directement la société de gestion (coordonnées ci-dessous).